

Appel de candidatures

Assignation à temps complet ou contractuel avec possibilité de fly-in/fly-out



Direction des soins infirmiers

Infirmier(ère) praticien(ne) spécialisé(e) de première ligne

Salaire : Entre 27,40 \$ et 54,78 \$ de l'heure (à déterminer selon les modalités du contrat)

Crédit : Il existe une possibilité d'obtenir un crédit d'impôt (pouvant aller jusqu'à 10 000 \$) pour les finissants ayant terminé au cours des deux dernières années.

Prime : Disparités régionales, secteur II - Une prime annuelle d'isolement et d'éloignement s'ajoute au salaire en plus des autres bénéfices.

CONCOURS N° **REC-2019-068**
CISSS de la Côte-Nord

Ville : Havre-Saint-Pierre et d'autres opportunités dans les installations du

Attributions : En conformité avec les lignes directrices sur les modalités de la pratique décrite par l'OIIQ et le CMQ, l'infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne (IPSSPL) exerce en partenariat avec un ou plusieurs médecins de famille. La candidate travaille auprès des personnes nécessitant un suivi de santé.

Elle donne des soins de santé à une clientèle ambulatoire tout au long du continuum de vie : nouveau-nés, enfants, adolescents, adultes, femmes enceintes et personnes âgées. Elle exerce des activités liées à la promotion de la santé, à la prévention de la maladie et au traitement des patients présentant un problème de santé courant ou une maladie chronique stable ainsi que le suivi de grossesse.

En vertu de l'article 36.1 de la Loi sur les infirmières et infirmiers, elle peut exercer les activités médicales suivantes :

- Prescrire des examens diagnostiques;
- Utiliser des techniques diagnostiques invasives ou présentant des risques de préjudices;
- Prescrire des médicaments ou d'autres substances;
- Prescrire des traitements médicaux;
- Utiliser des techniques ou appliquer des traitements médicaux invasifs ou présentant des risques de préjudice.

Vous hésitez ? Renseignez-vous sur le **congé sans solde pour œuvrer dans un établissement nordique**.

Vous avez un intérêt? Les disparités régionales offrent la prime annuelle d'isolement et d'éloignement, le paiement des frais de déménagement et des frais de transit, en plus d'offrir de l'aide pour les logements et une sortie annuelle.

Informations supplémentaires : Les conditions seront établies en fonction des besoins des usagers et ceux de l'Infirmière praticienne spécialisée.

Conditions d'admission : Doit détenir un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ), les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ.

Inscription : Vous devez soumettre votre curriculum vitae via le site Internet ci-dessous.

Direction des ressources humaines, communications et affaires juridiques

Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord

www.emploi.santecotenord.gouv.qc.ca

Information : Vous pouvez joindre Joanie Whittom par téléphone 418 962-2572, poste 455005.

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Côte-Nord**

Québec

TRAVAILLEZ EN SANTÉ SUR LA CÔTE-NORD